

Rapport d'activité GT Lycaena 2018

1. Base de données, validations

1.1. Nombre de données

Au 12/03/2019, la BD contient pour la Wallonie :

BD DFF Lycaena :	154.729 données
BD OFFH encodage en ligne :	122.190 données
BD Obs.be :	399.762 données
BD Biogeonet :	9.386 données
<hr/>	
BD fusion total :	689.032 données

Pour l'année 2018, 93.709 données wallonnes nouvelles ont été encodées, dont 90.885 se rapportent à cette seule année (contre 73.784 en 2017 – voir figure 1).

L'accroissement du nombre de données enregistré en 2017 semble se ralentir (+ 23,1% en 2018 contre 90,5% l'année précédente).

Pour rappel cet accroissement avait été attribué à l'effet concomitant de plusieurs facteurs : les conditions climatiques nettement plus favorables au printemps et en début d'été (2016 ayant été une année par contre très défavorable), le lancement par l'association Natagora d'un suivi des papillons dans ses réserves, l'engouement pour le nouvel outil d'encodage de terrain via smartphone (« ObsMapp ») lié au module d'encodage en ligne et à la banque de données de « Observations.be » et l'ajout d'une nouvelle source de données, à savoir « Biogeonet » de Natagriwal, qui assure le suivi des mesures agro-environnementales (MAE) bandes fleuries, notamment.

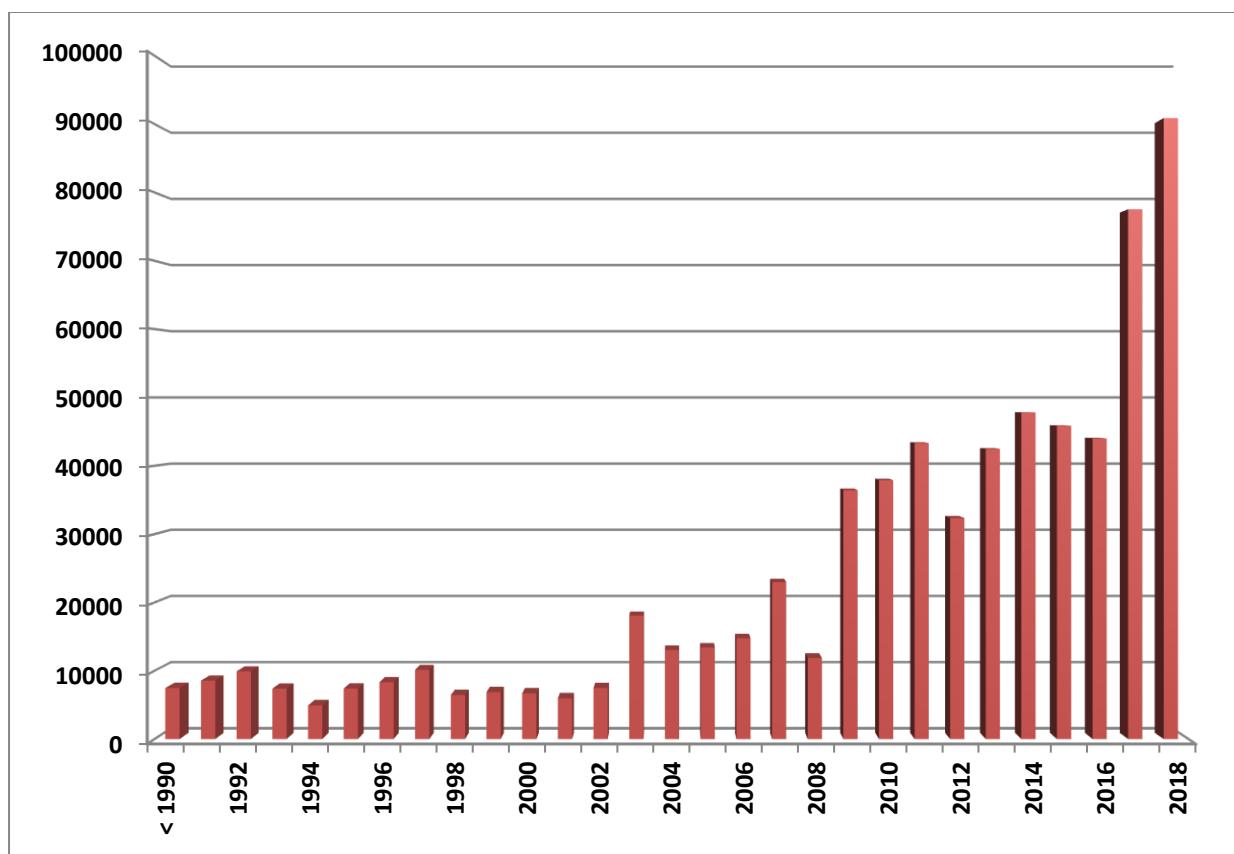


Fig. 1 - Évolution du nombre d'observations encodées pour le territoire wallon au 12/03/2019
 (Sources des données : DFF, Offh web, Observations.be, Biogeonet)

1.2. Nombre de détermineurs

Le nombre de détermineurs par source de données est difficile à déterminer avec exactitude en raison des différentes formes d'encodage possibles pour un même observateur au sein d'une BD (lorsque plusieurs personnes sont encodées dans le champ « déterminezur ») et entre les BD (p. ex. : Fichefet, V. / Fichefet V. / V. Fichefet ...). Ce biais a été gommé autant que possible dans l'estimation du nombre total d'observateurs, qui s'élève maintenant à plus de 4.000 détermineurs différents (dont un peu moins de 1.700 uniquement pour l'année 2018). Il faut cependant noter que malgré ce nombre élevé, la grosse majorité des données repose sur un nombre d'observateurs réduit, particulièrement actifs sur le groupe des Rhopalocères. Ainsi les 20 principaux observateurs sont à l'origine d'un peu moins de 26% des données (50% des données reposent sur 97 observateurs).

1.3. Répartition géographique des données

La carte de la figure 2 montre la distribution des données récoltées à ce jour par le GT Lycaena à l'échelle de la Wallonie.

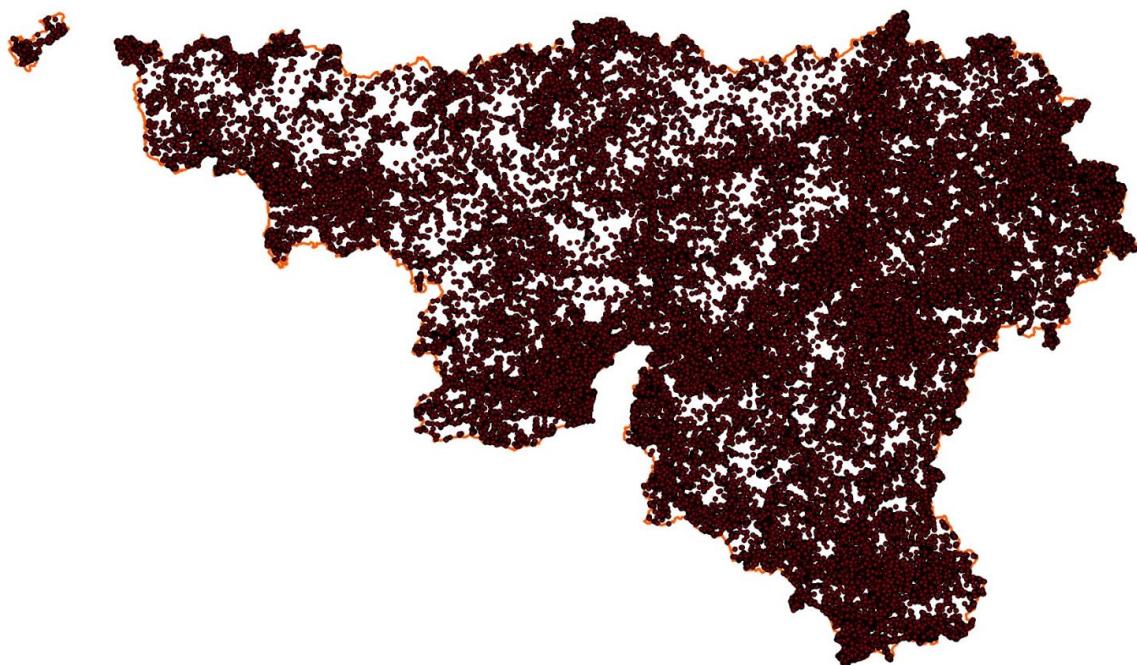
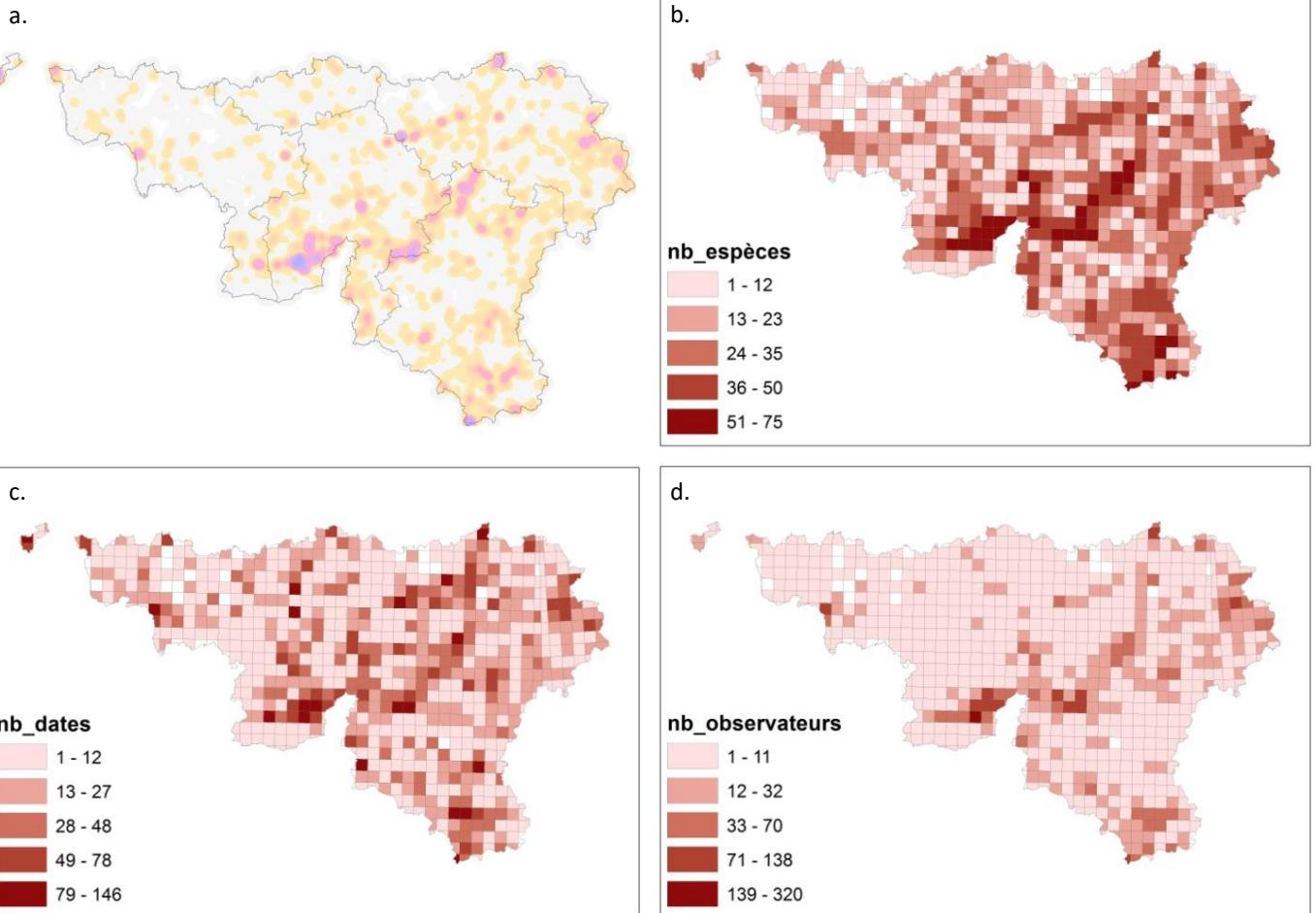


Fig. 2 - Répartition des données de la BD récoltées sur le territoire wallon au 12/03/2019

(Sources des données : DFF, Offh web, Observations.be, Biogeonet)

La répartition des données recueillies en 2018 apparaît dans la carte de la figure 3a, qui fait ressortir les zones de haute densité de données. Il s'agit de zones où l'effort de prospection a été plus intense au cours de la saison et qui coïncident bien souvent avec les régions les plus riches en papillons (fig. 3b), générant plus de visites (fig. 3c) et d'observations (et donc de données), d'où leur attrait pour les amateurs. Les « hotspots » drainent un grand nombre d'observateurs, au détriment de sites parfois proches qui semblent être délaissés par les naturalistes (fig. 3d).



**Fig. 3a - Répartition de la densité en données pour l'année 2018 ; 3b - nombre d'espèces par carré UTM 5x5 ;
3c - nombre de visites par carré UTM 5x5 ; 3d - nombre d'observateurs par carré UTM 5x5.**
(Sources des données : DFF, Offh web, Observations.be, Biogeonet)

Sans surprise, comme pour l'année 2017, la plus forte densité est enregistrée dans le Viroin, au niveau du village de Nismes, avec près de 6.700 observations de Rhopalocères comprises dans un cercle de 2 km de rayon (306 observateurs - 146 dates - 71 espèces). Parmi les autres zones très « productives » en données figurent la région des pelouses de Lesse et Lomme, les pelouses mosanes, les forêts de Fagne et Famenne, quelques sites gaumais, des réserves fréquentées comme celles d'Harchies ou de Ploegsteert dans le Hainaut, ainsi que les hauts-plateaux de l'est de l'Ardenne (d'Elsenborn à Losheimergraben). Localement, les jardins de certains naturalistes particulièrement actifs ressortent de manière évidente.

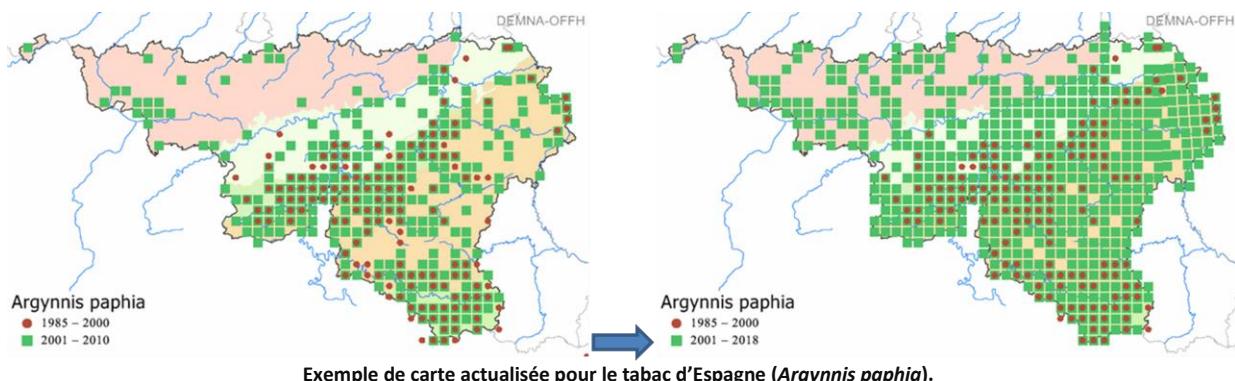
2. Animation forum Yahoo et gestion des utilisateurs

16 messages ont été échangés en 2018 sur le forum de discussion *Lycaena*, qui compte 306 membres.

3. Site web portail OFFH

Des informations sur le programme de surveillance, sur l'écologie des papillons de jour, ... sont disponibles sur le site web <http://biodiversite.wallonie.be/fr/papillons.html?IDC=797>.

Les cartes de distribution ont été actualisées en avril 2019 avec l'aide d'Yvan Barbier, incluant le jeu de données 2018. Le texte à propos de la distribution a également été modifié en conséquence. La précédente mise à jour remontait à avril 2011.



4. Suivis « Liste rouge »

4.1. Espèces suivies, modes et programme de surveillance

En 2015, un nouveau cycle de suivi des espèces les plus menacées a été initié en concevant un programme en rotation sur cinq ans (2015-2019). Six catégories d'espèces ont été distinguées sur base des informations disponibles à ce jour concernant leur fréquence/rareté et leur tendance, à savoir:

- **espèces récemment disparues?** : 4 espèces - *Coenonympha glycerion*, *Coenonympha tullia*, *Hipparchia semele*, *Pyrgus serratulae* ;

- **espèces en situation précaire/incertaine : 13 espèces** - *Erebia aethiops, Erebia ligea, Euphydryas aurinia*, Glaucopsyche alexis, Glaucopsyche arion*, Leptidea juvernica, Limenitis populi, Lycaena virgaureae, Melitaea aurelia, Nymphalis antiopa, Polyommatus bellargus, Pyrgus armoricanus, Satyrium acaciae* ;
- **espèces en fort déclin: 6 espèces** - *Argynnис adippe, Boloria euphrosyne, Erebia medusa, Hamearis lucina, Hesperia comma, Melitaea athalia* ;
- **espèces en déclin? : 16 espèces** - *Argynnис aglaja, Boloria dia, Boloria eunomia, Coenonympha arcania, Colias alfacariensis, Cupido minimus, Iphiclides podalirius, Lycaena helle*, Lycaena hippothoe, Papilio machaon, Plebejus argus, Satyrium ilicis, Satyrium pruni, Satyrium w-album, Spialia sertorius, Thymelicus acteon* ;
- **espèces stables? : 3 espèces** - *Boloria aquilonaris, Boloria selene, Lycaena dispar** ;
- **autres espèces patrimoniales : 16 espèces** - *Apatura ilia, Brenthis daphne, Callophrys rubi, Carterocephalus palaemon, Cupido argiades, Erynnis tages, Issoria lathonia, Lasiommata maera, Melanargia galathea, Melitaea cinxia, Neozephyrus quercus, Nymphalis polychloros/xanthomelas, Polyommatus coridon, Polyommatus semiargus, Pyrgus malvae, Thecla betulae*.

* espèces Natura 2000, figurant dans les Annexes II et/ou IV de la Directive européenne Habitats (92/43/CEE).

Quatre catégories nécessitent une attention plus particulière et sont considérées comme « prioritaires », à savoir les catégories 2 à 5, comprenant un total de 42 espèces. Le programme de suivi est synthétisé dans le tableau ci-après. Il se base sur trois modes de récolte de données :

- des **contrôles de sites ciblés pour les 21 espèces “prioritaires”**, lors d'une ou plusieurs saisons, par les observateurs les plus motivés ;
- des **suivis indirects des 13 espèces “secondaires”** sur des sites ciblés pour des espèces (plus) prioritaires liées aux mêmes habitats (“s” dans le tableau) ;
- des **sorties tous azimuts**, sans ciblage particulier par les membres du GT Lycaena et les naturalistes en général.



Catégorie	Espèces	GT	2015	2016	2017	2018	2019
Espèces en situation précaire/incertaine	<i>Erebia aethiops</i> <i>Erebia ligea</i> <i>Euphydryas aurinia*</i> <i>Glauopsyche alexis</i> <i>Glauopsyche arion*</i> <i>Leptidea juvernica</i> <i>Limenitis populi</i> <i>Lycaena virgaureae</i> <i>Melitaea aurelia</i> <i>Nymphalis antiopa</i> <i>Polyommatus bellargus</i> <i>Pyrgus armoricanus</i> <i>Satyrium acaciae</i>			V V V V V valid V V V V V V	V V V V V V V V V V V V	V V V V V V V V V V V V	V V V V V V V V V V V V
Espèces en fort déclin	<i>Argynnis adippe</i> <i>Boloria euphrosyne</i> <i>Erebia medusa</i> <i>Hamearis lucina</i> <i>Hesperia comma</i> <i>Melitaea athalia</i>	V V V V V V		V V		V	V V
Espèces en déclin?	<i>Argynnis aglaja</i> <i>Boloria dia</i> <i>Boloria eunomia</i> <i>Coenonympha arcania</i> <i>Colias alfacariensis</i> <i>Cupido minimus</i> <i>Iphiclus podalirius</i> <i>Lycaena helle*</i> <i>Lycaena hippothoe</i> <i>Papilio machaon</i> <i>Plebejus argus</i> <i>Satyrium ilicis</i> <i>Satyrium pruni</i> <i>Satyrium w-album</i> <i>Spialia sertorius</i> <i>Thymelicus acteon</i>	V V V V V V V V V V V V V V V V V	S S S S S S S V S S S S S S S S S	S S S S S S S V S S S S S S S S S	S S S S S S S V S S S S S S S S S	S S S S S S S V S S S S S S S S S	S V S S S S S V S S S S S S S S S
Espèces stables?	<i>Boloria aquilonaris</i> <i>Boloria selene</i> <i>Lycaena dispar*</i>	V V V	S S V	S S V	S S V	S S V	S S V

NB : en gras, espèces prioritaires

* = espèce Natura 2000

La majorité des espèces prioritaires fait et fera l'objet d'un suivi ciblé au cours d'une saison parmi les cinq (avec extension éventuelle l'année suivante, dans le cas où une saison aurait été défavorable à une espèce donnée), mais une série d'autres espèces sera suivie de façon secondaire (« s » dans le tableau), au travers du suivi des espèces plus prioritaires dans des milieux similaires (ex : *B. eunomia* et *L. hippothoe* sur les sites à *L. helle* ou *I. podalirius*, *C. alfacariensis*, etc. sur les sites à *P. bellargus*, *B. dia*, *E. aethiops*, *M. aurelia* et *G. alexis*).

Quant aux espèces Natura 2000, elles sont et seront suivies chaque année, soit par des contrôles annuels des stations connues (*E. aurinia*), soit par des contrôles en rotation pluriannuelle (*L. helle*, *L. dispar*), sauf *G. arion* qui ne présente plus de populations stables connues en Wallonie et qui sera recherché au cours d'une unique saison.

Quelques espèces à distribution très limitée sont et seront également suivies très régulièrement, tels *E. aethiops* et *E. ligea*.

Leptidea juvernica, espèce jumelle difficile à distinguer sur le terrain de *L. sinapis*, ne fera pas l'objet d'un suivi particulier, mais son statut et sa distribution seront précisés via un travail de validation d'individus collectés (ou de photos *ad hoc*).

Enfin certaines espèces à populations très dispersées ne seront suivies que par le biais des données opportunistes récoltées par l'ensemble des membres du GT Lycaena et des naturalistes encodant leurs observations sur les modules d'encodage en ligne (OFFH ou Obs.BE), en particulier *N. antiopa*, *P. machaon*, *S. w-album*.

Toutes ces espèces bénéficieront également des prospections tous azimuts des observateurs du GT Lycaena qui viennent compléter les données des suivis ciblés et qui permettent de découvrir de nouvelles populations.

Les espèces des catégories 6 (autres espèces patrimoniales) et 1 (espèces récemment disparues) ne feront pas l'objet de suivis ciblés mais seront renseignées via tous les modes de récolte précédents, qu'ils s'agissent de contrôles ciblant des espèces prioritaires ou de prospections tous azimuts.

4.2. Suivi des espèces prioritaires en 2018

Les espèces de Rhopalocères considérés comme prioritaires et ciblées en 2018 étaient les suivantes : *Erebia aethiops*, *Argynnис adippe*, *Euphydryas aurinia*, *Boloria dia*, *Lycaena helle*, *Lycaena dispar*.

Un total de 1990 données a été récolté pour ces 6 espèces, sur quelques 280 sites wallons (soit 349 carrés UTM 1x1), dont la répartition est présentée sur la carte de la figure 4.

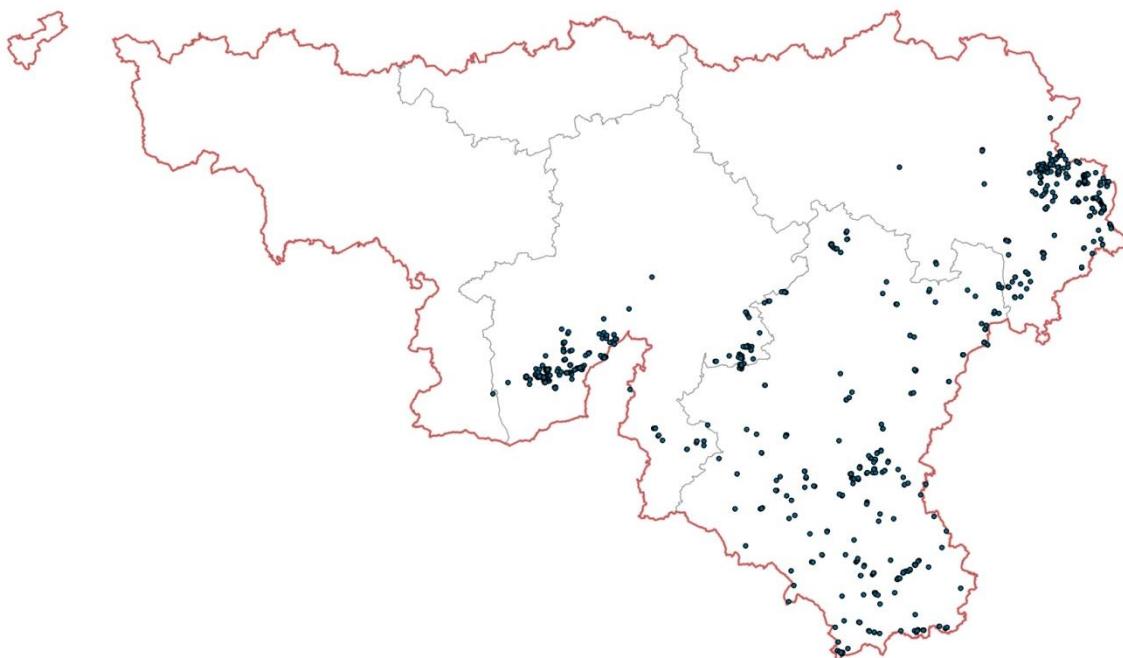


Fig. 4 - Localisation des données récoltées en 2018 sur le territoire wallon, relatives aux 6 espèces prioritaires ciblées cette saison.

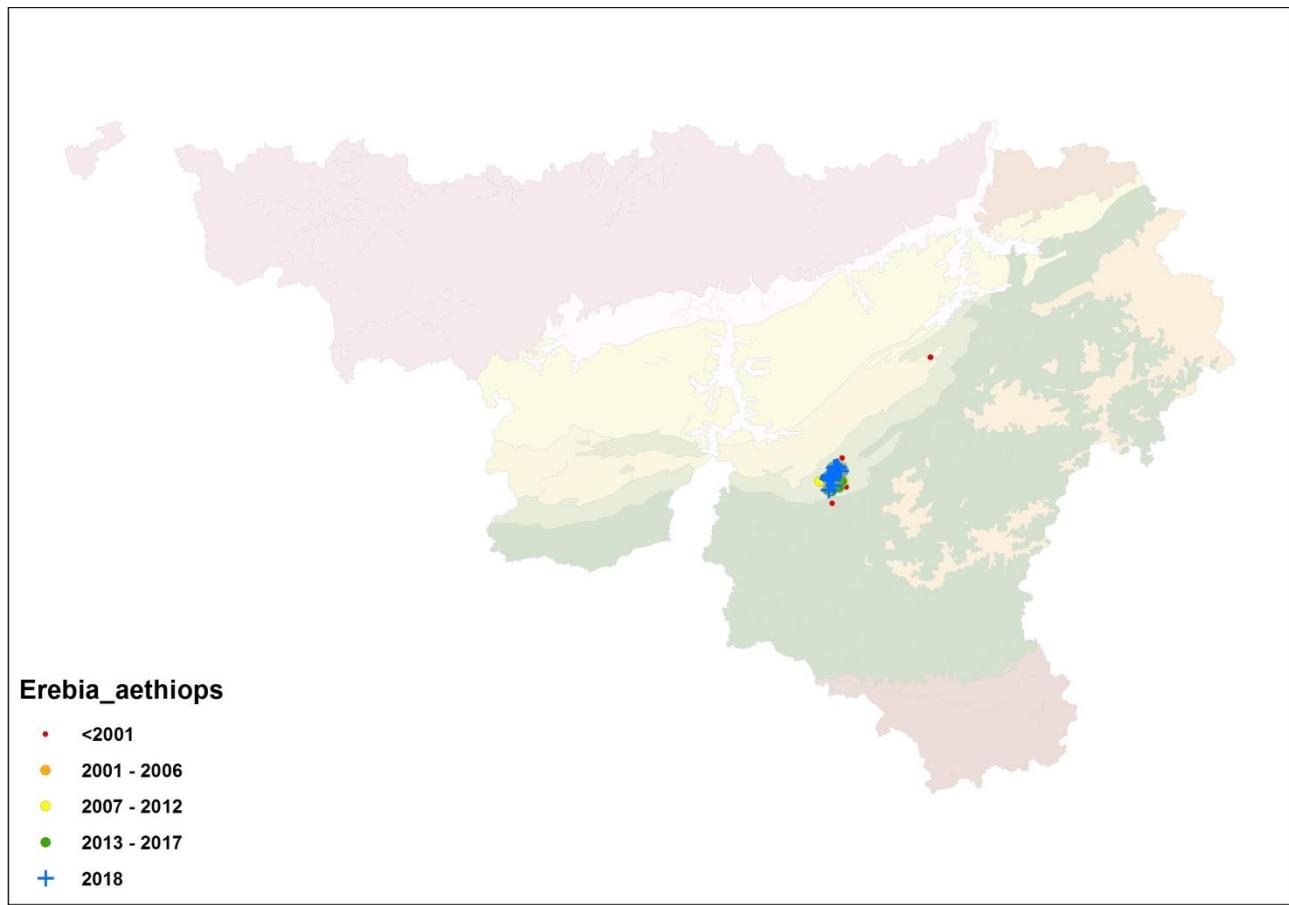
4.3. Bilan résumé de la situation des espèces prioritaires suivies en 2018

1. Moiré tardif (*Erebia aethiops*)

Voir la [fiche espèce](#)

Cette espèce est suivie annuellement dans la région de Lesse et Lomme. Cette année les effectifs semblaient moindres dans ses populations noyaux que les années précédentes et la période de vol semble avoir été parmi les plus précoce depuis 2000. Impact de la sécheresse et des fortes chaleurs de cet été ? Aucune découverte particulière n'est à mentionner en 2018.

Photo : Ph. Goffart ©



2. Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*)

Voir la [fiche espèce](#)

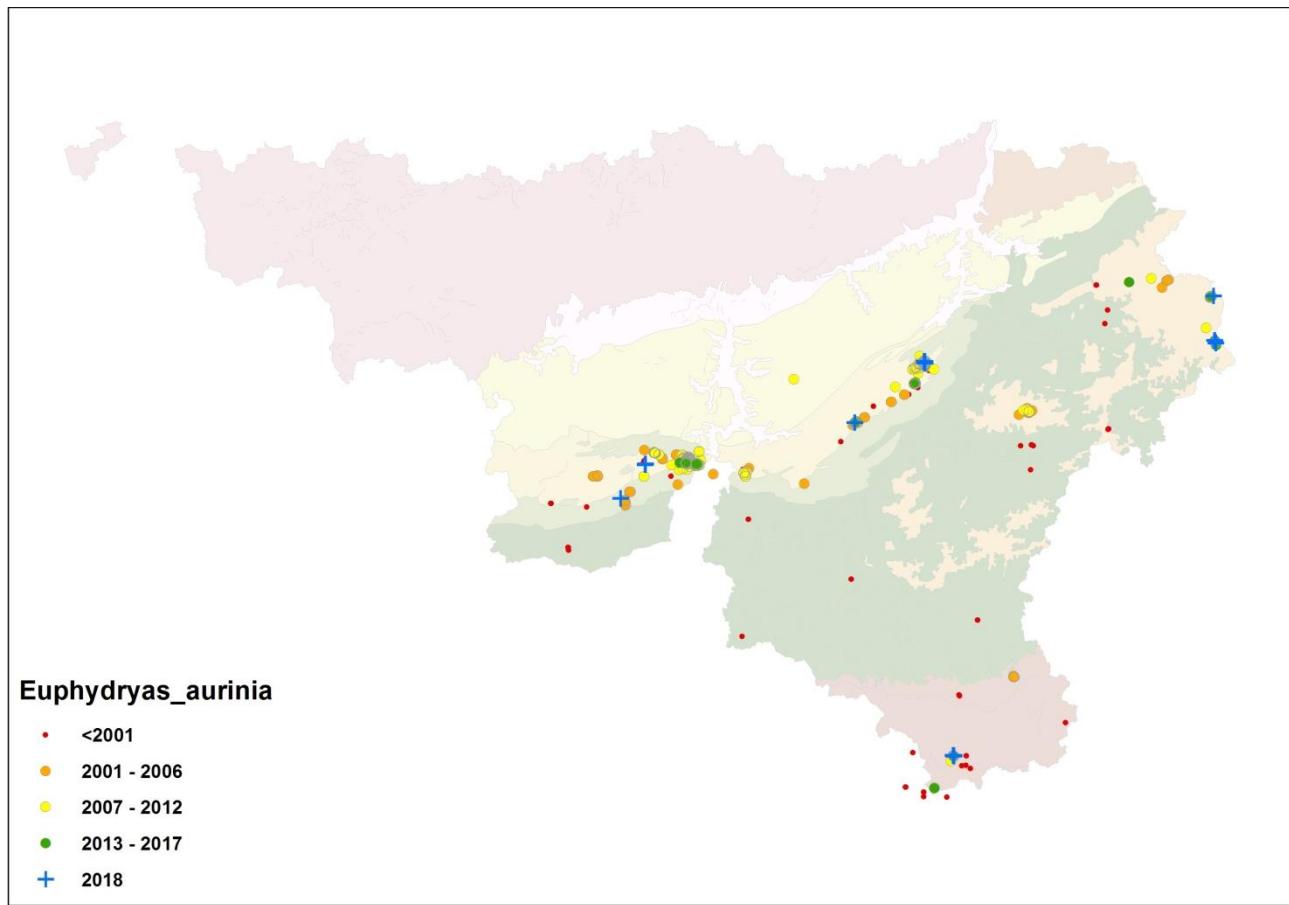
Le suivi des dernières populations a été effectué (Famenne, Ardenne orientale et Lorraine), au printemps (adultes) et en fin d'été (nids de chenilles). La situation reste toujours précaire.

Des individus ont été observés en deux sites de l'Entre-Sambre-et-Meuse, première mention documentée pour cette région depuis 2015. Il s'agit de sites largement parcourus par les naturalistes, dans lesquels l'espèce n'avait jamais été observée auparavant. La période de vol semble avoir été plus courte qu'à l'accoutumée, conséquence probable de la météo particulièrement chaude et sèche de l'été 2018.

L'élevage et le renforcement, voire la réintroduction de l'espèce dans les sites restaurés à son intention sont à l'étude.



Photo : Ph. Goffart ©

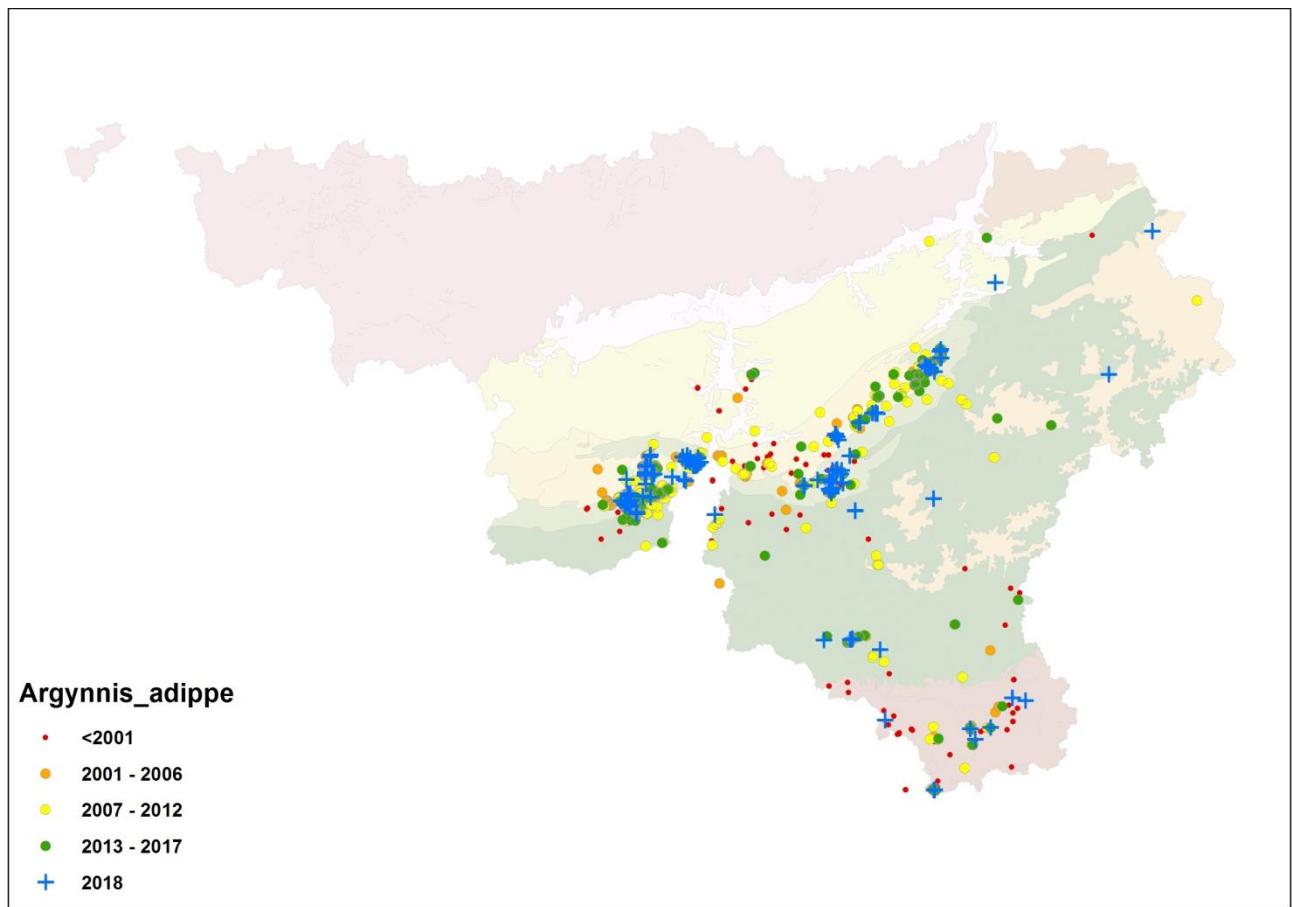


3. Moyen nacré (*Argynnis adippe*)

Voir la [fiche espèce](#)

L'espèce reste stable en Fagne mais subit peut-être un recul, à vérifier, en Famenne occidentale ainsi qu'en Lorraine.

À noter, la mention de quelques individus isolés en (Haute) Ardenne.



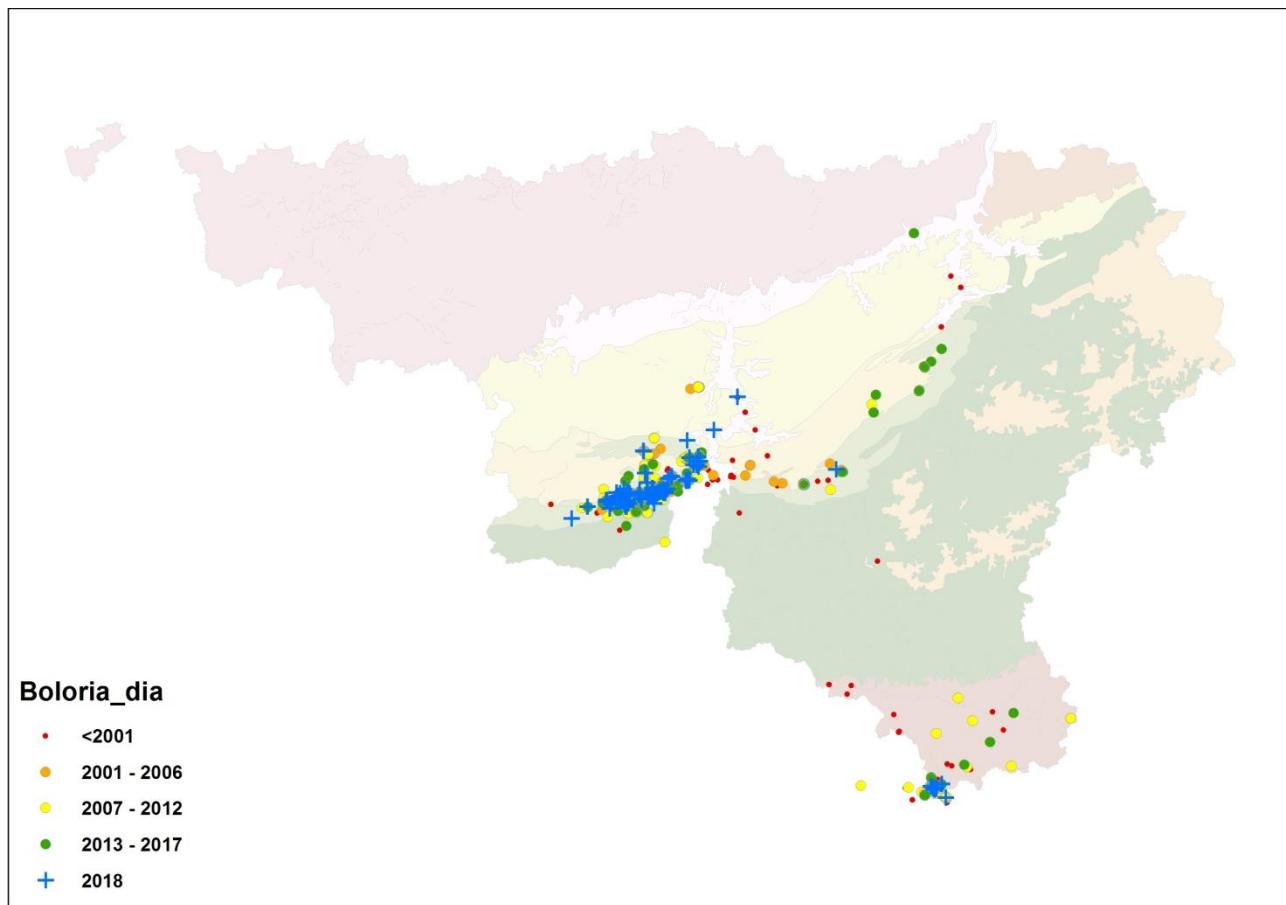
4. Petite violette (*Boloria dia*)

Voir la [fiche espèce](#)

La petite violette reste majoritairement observée en Fagne et dans l'extrême sud de la Lorraine. Des observations récentes en Lesse-et-Lomme et dans l'Ourthe moyenne suggèrent un possible retour de l'espèce en Famenne orientale, mais l'implantation de populations reproductrices n'y est pas encore vérifiée.

L'espèce n'a plus été observée dans la vallée de la Molignée depuis 2010.

Photo : Y. Barbier ©

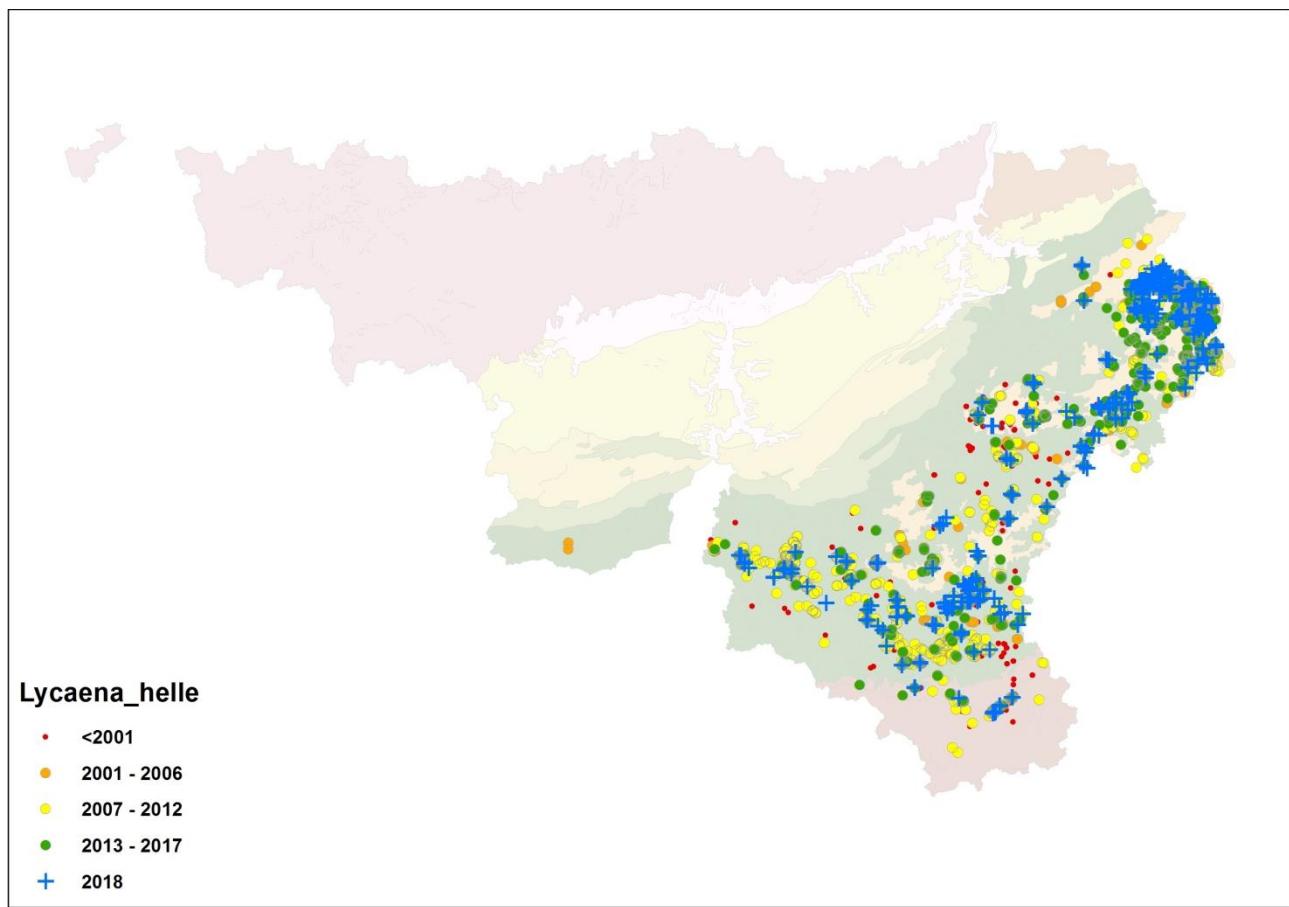
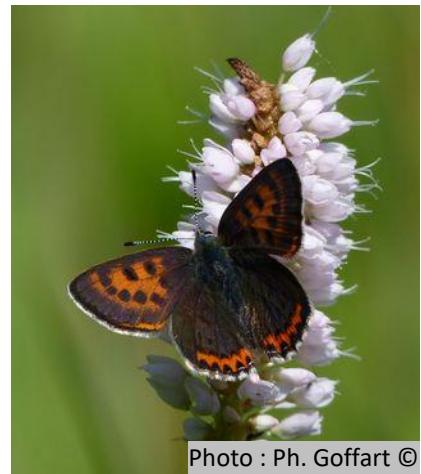


5. Cuivré de la bistorte (*Lycaena helle*)

Voir la [fiche espèce](#)

Le programme de contrôles entamé en 2016 a été poursuivi cette année sur une série de sites ardennais et lorrains, notamment dans le camp militaire d'Elsenborn, les vallées des cantons de l'Est, de la Sûre et de l'Ardenne centrale.

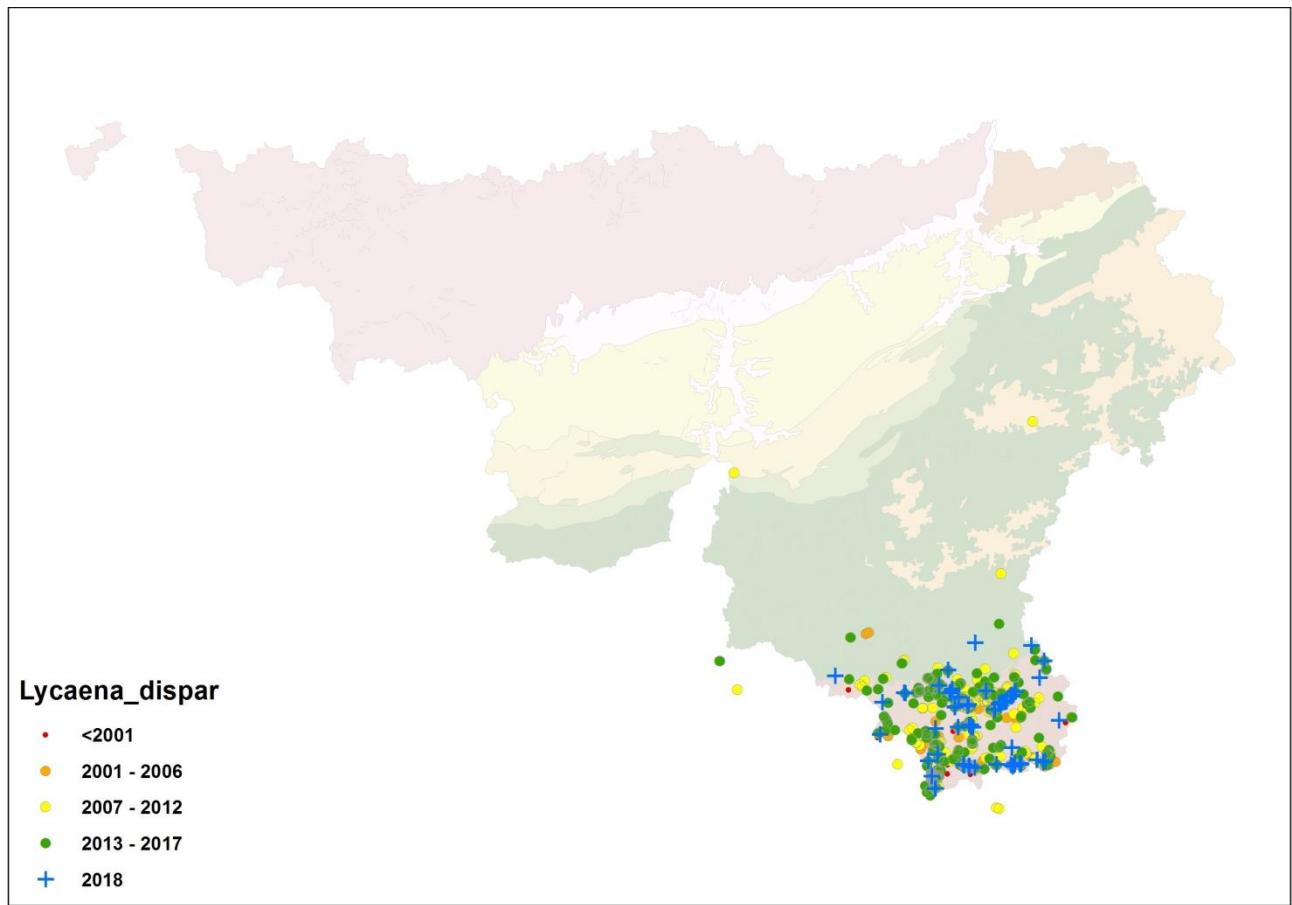
Les populations les plus denses et fournies se rencontrent aujourd'hui dans le nord-est du pays (Haute Ardenne) mais certaines vallées ardennaises restent toujours sous-prospectées. Malgré des recherches ciblées, l'espèce n'a plus été observée dans la vallée de l'Eau Noire depuis 2004.



6. Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)

Voir la [fiche espèce](#)

Pour l'année 2018, le nombre d'observation est en recul par rapport aux années précédentes. Ce recul se marque sur les deux générations.



5. Découvertes / mentions remarquables

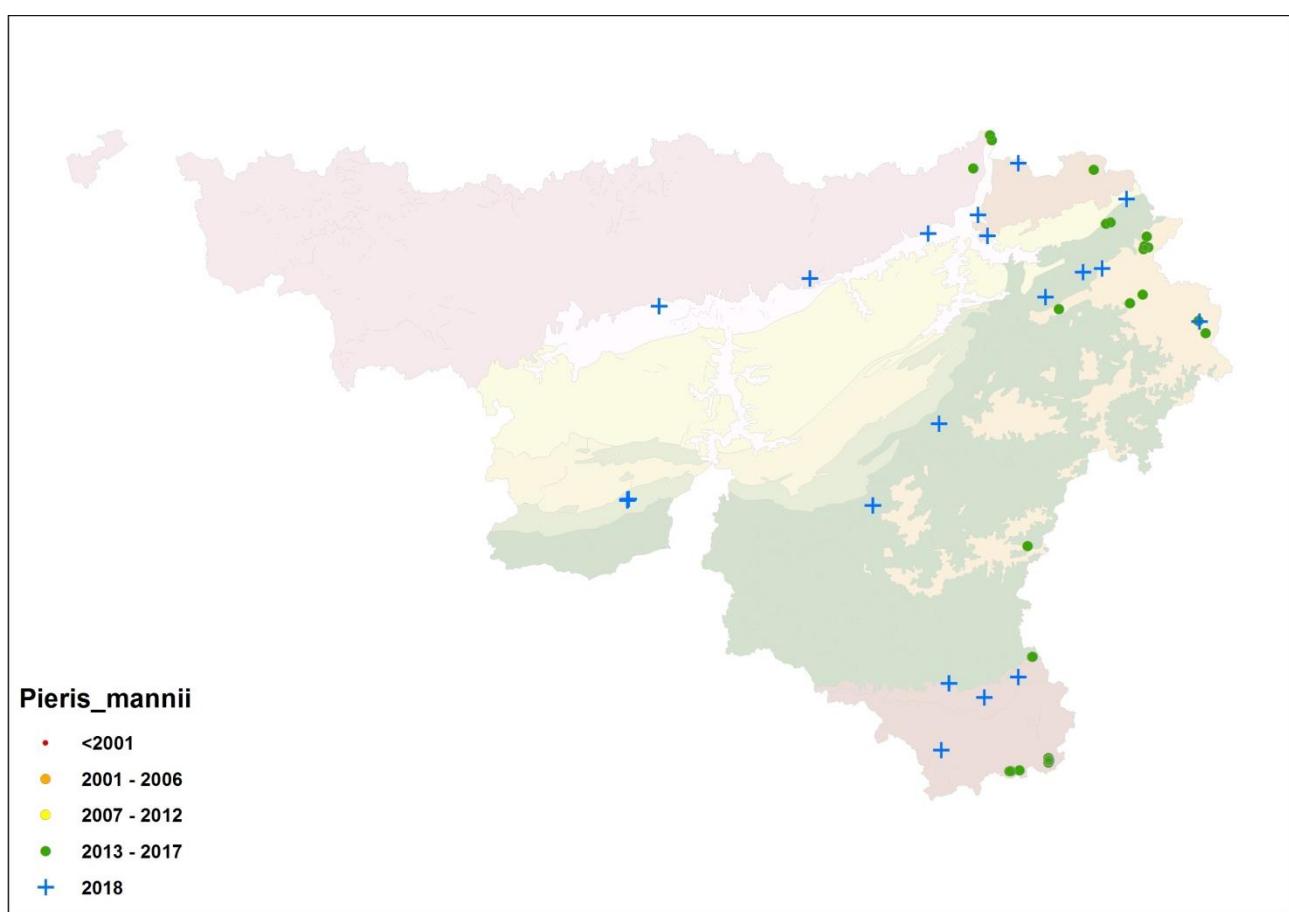
1. Piéride de l'Ibérie (*Pieris mannii*)

Cette espèce avait fait son apparition en Belgique en 2016. En 2017 elle avait été de nouveau observée dans la partie orientale de notre territoire, marquant son extension progressive dans notre pays.

En 2018, ce sont 32 nouvelles observations qui ont été réalisées dans une frange plus large de la Wallonie, l'espèce affichant une progression d'environ septante kilomètres vers l'ouest par rapport à 2017.



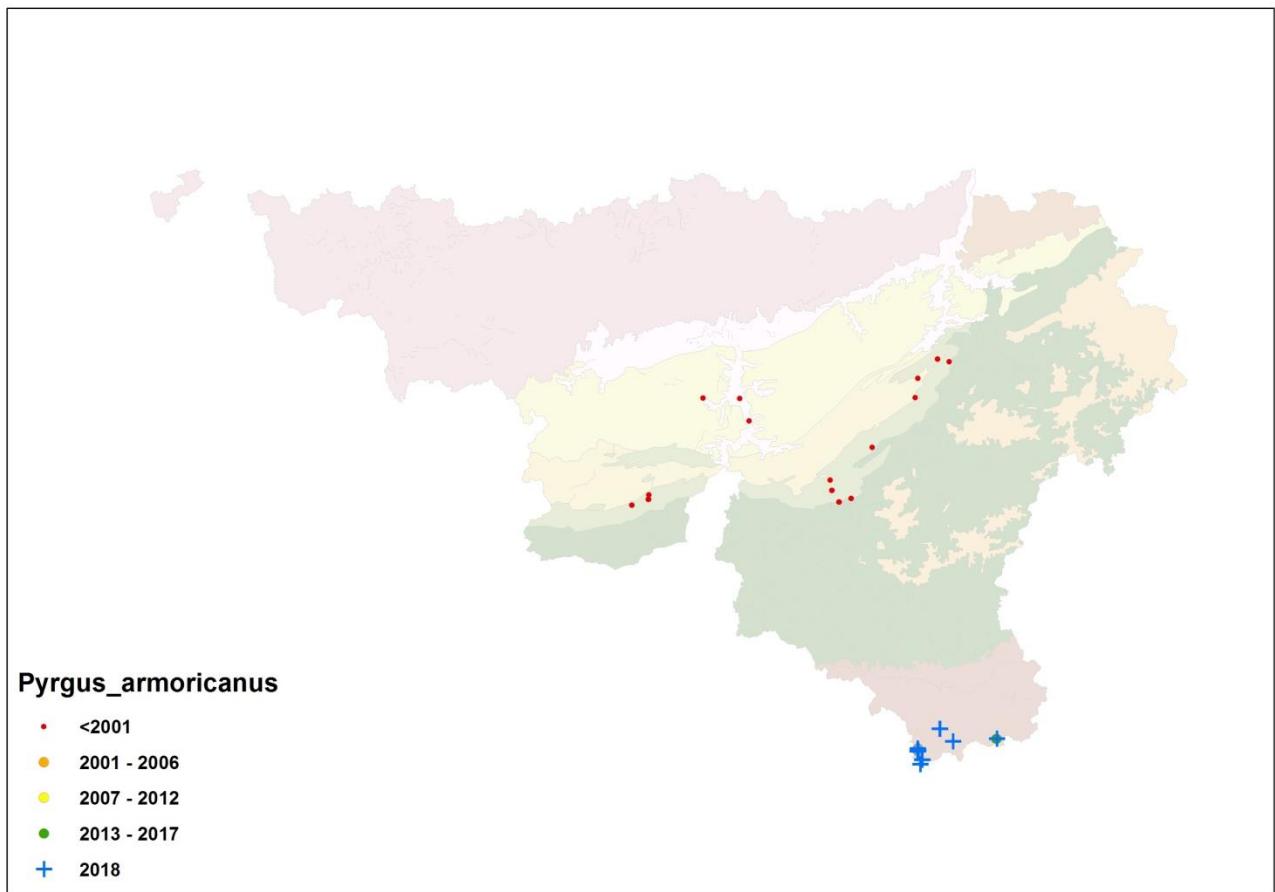
Photo : D. Kever ©



2. Hespérie des potentilles (*Pyrgus armoricanus*)

Voir la [fiche espèce](#)

Disparue dans les années '50, l'espèce a été réapparue en 2013 dans une prairie du sud du pays, où elle s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui. En 2016 l'espèce a été observée sur un second site lorrain. Cette année, outre les deux zones précitées, ce sont quatre nouveaux sites qui ont donné lieu à des observations d'un à deux individus.

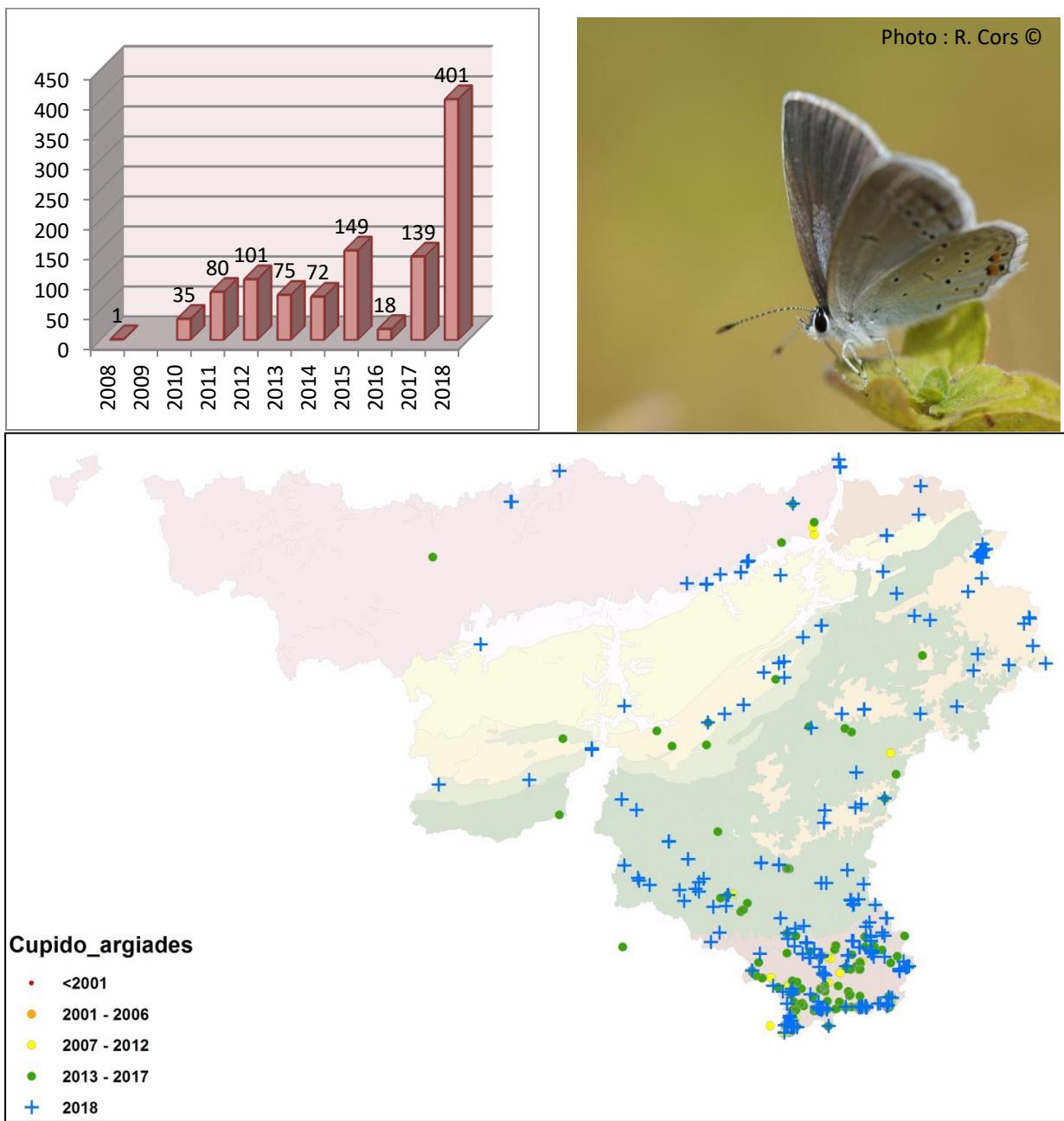


2018 : 21 données - 7 carrés UTM 1x1 - 11 dates (du 27/05 au 18/09) - 17 observateurs

3. Azuré du trèfle (*Cupido argiades*)

Voir la [fiche espèce](#)

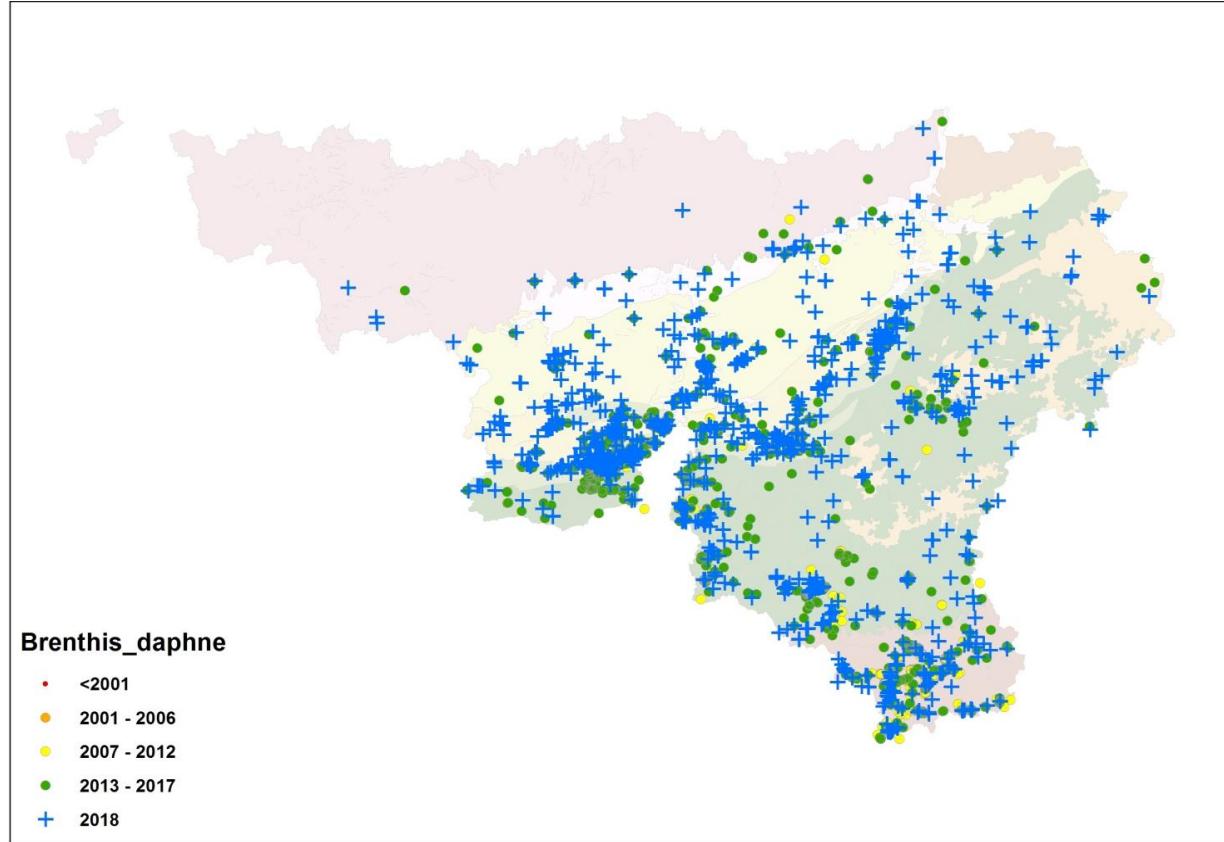
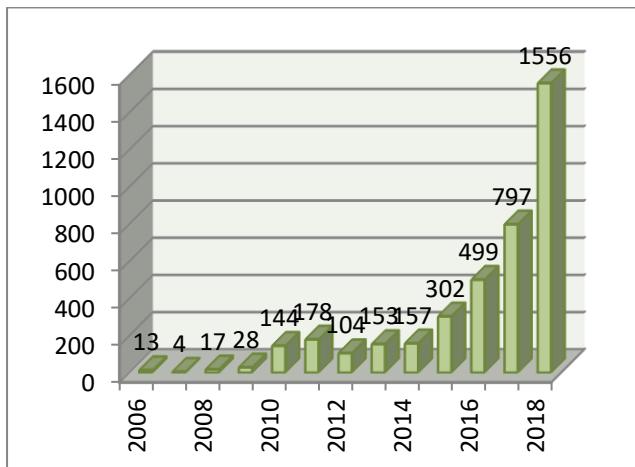
L'espèce était considérée comme éteinte en Wallonie jusqu'à sa réapparition en 2008. En une dizaine d'années elle a recolonisé l'ensemble des régions biogéographiques de notre territoire. Visiblement, 2018 fut une année particulièrement favorable à cette espèce avec 401 mentions dans 245 carrés UTM 1x1, répartis sur l'ensemble du territoire (avec des densités d'observation plus élevées dans la partie sud du pays).



4. Nacré de la ronce (*Brenthis daphne*)

Voir la [fiche espèce](#)

Observé pour la première fois en Gaume en 2006, le nacré de la ronce à depuis largement colonisé la Wallonie et occupe toutes nos régions biogéographiques à des densités diverses. Depuis 2015, le nombre d'observation ne cesse d'augmenter.



6. Sensibilisation, formations, excursions,...

Il n'y pas eu d'activité de formation ou d'excursions en 2018. D'après l'arrêté de subvention 33.01.03.2/DEMNA/2013, ce point est facultatif, en réponse aux éventuels besoins et demandes.

7. Références bibliographiques

- Fichefet, V., Barbier, Y., Baugnée, J.-Y., Dufrêne, M., Goffart, Ph., Maes, D. & Van Dyck, H., 2008. Papillons de jour de Wallonie (1985-2007). Publication du Groupe de Travail Lépidoptères *Lycaena* et du Département de l'étude du milieu naturel et agricole (SPW-DGARNE), série « Faune – Flore – Habitats », n°4, 320 pp.

Pour le GT Lycaena :

Ruddy Cors & Philippe Goffart

SPW/DEMNA, Gembloux

juillet 2019